



## Règlement du Concours photos pour les jeunes

### *T'es qui quand tu lis ?*

#### **PREAMBULE**

Après 17 années, la fête de Livr'Evasion se transforme en fête du livre jeunesse ouverte à tous.

Toute la journée du samedi 10 juin, de nombreuses animations, spectacle, rencontres d'auteurs, seront proposées ainsi que l'exposition du concours photos « t'es qui quand tu lis »

Ce concours est ouvert à partir du 15 mars 2023 à tous les enfants et les jeunes des communes de Charvonnex, Fillière, Groisy, Nâves-Parmelan, Villaz.

Soyez créatifs, surprenants...

#### **ARTICLE 1 : public**

T'es qui quand tu lis ? **s'adresse aux enfants et aux jeunes entre 6 et 18 ans**

Deux catégories :

- Individuelle
- Groupe-bibliothèque, constitué par une des bibliothèques citées en préambule et CDI Collège du Parmelan

#### **ARTICLE 2 : participation**

La participation à ce concours est gratuite. Elle est soumise à l'autorité parentale. Document joint en annexe.

#### **ARTICLE 3 : Thème**

Les participants doivent se prendre en photo en train de lire un livre, illustrant le thème « T'es qui quand tu lis. »

Par exemple : t'es qui quand tu lis ? un livre drôle, un livre effrayant, un livre triste, un livre à suspense, un livre d'aventure....

#### **ARTICLE 4 : modalités**

- Chaque participant individuel transmet 1 seule photo
- Chaque groupe-bibliothèque transmet au maximum 5 photos
- La photo peut être couleur ou noir et blanc.
- Elles devront être envoyées en fichier numérique, en format JPEG minimum 2Mo, permettant une impression papier.
- Adresse pour l'envoi : [livrevasion@gmail.com](mailto:livrevasion@gmail.com)

#### **ARTICLE 5 : Envoi**

Le fichier devra être nommé **Concours photo Livr'évasion 23**

Lors de l'envoi du fichier, les informations suivantes devront être données dans le corps du message :

- ✓ Catégorie individuelle : Les noms, prénoms, âge du participant et ses coordonnées (Téléphone –mail – adresse postale)
- ✓ Catégorie groupe-bibliothèque : le nom de la personne responsable et les coordonnées de la bibliothèque (tel – mail – adresse postale)
- ✓ Vous recevrez un accusé de réception validant votre participation.

#### **ARTICLE 6 : Date limite**

Les photos seront envoyées au plus tard le 15 mai 2023.

#### **ARTICLE 7 : Jury**

Il est constitué de 3 élus, 3 membres du bureau de l'association Livr'Evasion.

Il sera présidé par un photographe.

#### **ARTICLE 8 : Remise des Prix**

Elle aura lieu le jour de la fête du livre Livr'Evasion le samedi 10 juin à 16h30

vous récupérerez votre photo éditée en format papier 13X18 cm le 10 juin lors de la remise des prix.

#### **ARTICLE 9 : respect droit à l'image**

La personne ou le groupe-bibliothèque garantit être en possession des autorisations de droits d'image pour toute personne reconnaissable sur la photo.

Document joint en annexe.

#### **ARTICLE 10 : Utilisation des photos**

La participation au concours *T'es qui quand tu lis ?* implique l'acceptation de l'utilisation des photos envoyées dans les supports de communication des communes de Charvonnex, Fillière, Groisy, Nâves-Parmelan et Villaz et de l'association Livr'évasion.

#### **ARTICLE 11 : Cas de forces majeures / réserves**

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si par un cas de force majeure ou toute autre cause indépendante de sa volonté, le concours devait être modifié ou annulé.

#### **ARTICLE 12 : Engagement**

La participation au concours *T'es qui quand tu lis ?* implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

**Autorisation d'utilisation de l'image d'une personne**  
**A compléter et à retourner avec la photo**

Je soussigné(e) : .....

autorise l'association Livr'évasion à utiliser et diffuser à titre gratuit des photographies me représentant ainsi que celles des enfants placés sous ma responsabilité, réalisées dans le cadre du concours Livr'évasion *T'es qui quand tu lis ?*

Les photographies susmentionnées sont susceptibles :

- d'être exposées lors de la Fête du livre jeunesse de Livr'évasion et dans les bibliothèques des communes de Charvonnex, Fillière, Groisy, Nâves-Parmelan et Villaz.
- d'être reproduites sur les supports suivants :
  - Publication dans une revue, ouvrage ou journal des communes de Charvonnex, Fillière, Groisy, Nâves-Parmelan et Villaz.
  - Diffusion sur les sites web et réseaux (newsletters, pages Facebook...) de ces communes

Fait à [lieu] ....., le [date] .....

Signature

**Autorisation parentale**  
**A compléter et à retourner avec la photo**

Je, soussignée .....  
.....

Autorise ma fille / mon fils .....

A participer au concours Livr'évasion *T'es qui quand tu lis ?*

Fait à [lieu] ....., le [date] .....

Signature